

Automne 2023

Animations

DÉCOUVREZ LE CALENDRIER
DU DERNIER TRIMESTRE
2023

LA COM'UNE

BULLETIN COMMUNAL • LASSON • ROTS • SECQUEVILLE-EN-BESSIN



L'actu de

vos 3 villages

Bulletin communal de Rots :
La Com'Une
Éditeur : Mairie de Rots
Esplanade de la Mairie
14980 Rots
Tel : 02 31 26 50 54
Directeur de la publication :
Michel Bourguignon

Imprimeur : Imprimerie Moderne de
Bayeux
Siège social : 7 rue de la Résistance
14440 Bayeux
SAS au capital social de 105 600€
N° SIRET : 418 707 659 000029
Tel : 02 31 51 63 20

Sommaire

Mot du Maire - pages 3 & 4

Zoom sur les finances - page 5

Vie communale - pages 5 à 12

Urbanisme - page 13

Caen la mer - pages 14 & 15

École, enfance, jeunesse - page 16

Rencontres numériques - page 17

Bibliothèque - page 18

Vie associative - pages 19 à 26

Communication - page 27

CCAS - pages 28 & 29

Vie culturelle - pages 30 & 31

La parole aux élus - pages 32 & 33

Calendrier des animations - pages 34 & 35

Mots croisés - page 36

Mot du Maire

Article de Michel Bourguignon - Maire de Rots

Chers habitants des 3 villages de la commune nouvelle de Rots,

C'est vraiment le cœur serré que je sens le besoin d'évoquer les actualités mondiales et nationales récentes en préambule à ce bulletin communal. Même si ce n'est pas du ressort d'un Maire dans une information municipale d'évoquer ces sujets, vous me permettrez d'avoir une pensée pour toutes les victimes des conflits et actes terroristes que l'on voit malheureusement se multiplier partout dans le monde. Je ne doute pas que vous partagerez ces quelques lignes en hommage aux victimes et destinées à leurs familles. L'avoir évoqué me permettra de revenir aux sujets communaux l'esprit toujours préoccupé mais un peu plus libéré.

Les mois du printemps et de l'été sont sans doute les plus agréables de l'année. Arbres, espaces verts, fleurs, soleil, terrasses, barbecue, apéros, rencontres. Chacun a des choses à dire et à partager sur ces sujets qui sont synonymes de vie conviviale proche de la nature qui nous entoure généreusement dans nos villages près de Caen la mer. Même en ce début d'automne le temps reste très doux et plutôt favorable pour profiter des extérieurs, et c'est tant mieux. En même temps, nous voyons à quel point le rythme naturel est fragile et contribue à nous faire dire que, même en Normandie, « il n'y a plus de saisons ». On ressent bien les effets du réchauffement climatique dont il est tant question dans les médias et que chacun perçoit en fonction de ses sensibilités sur le sujet.

Le dérèglement climatique se doit d'être pris très au sérieux, et en conséquence, il nous revient collectivement et individuellement d'agir pour le limiter. Avec ces aspects climatiques, pour lesquels la Normandie peut apparaître « privilégiée » en termes de températures excessives, vous comprendrez également que nous devons considérer que nous avons de la chance de vivre dans un cadre particulièrement préservé.



Un patrimoine naturel mais aussi architectural, une communauté urbaine et une commune toutes deux généreuses en offres de services divers, un territoire proche de la mer et à l'ouest de Caen proposant tous les services à proximité de nos habitations, des activités sportives et culturelles, des visites, animations, spectacles etc. Vous conviendrez que le journal « Le Figaro » ne s'est vraiment pas trompé en nous classant, grâce à de multiples indicateurs, 6ème des communes où il fait bon vivre, parmi les 288 étudiées en Normandie. Soyons-en fiers, honorés et remercions tous ceux qui ont contribué, par leurs actions passées et récentes à ce résultat. Saluons également la contribution significative de Caen la mer par les services complémentaires que notre communauté urbaine apporte à nos villages de Rots.

Mot du Maire - Suite

Article de Michel Bourguignon - Maire de Rots

Vous êtes nombreux à nous faire part de votre satisfaction pour le travail réalisé depuis 3 ans et demi avec comme principales réalisations récentes et très attendues : la rue froide, le chemin de la Croix Vautier, la sente au Coin, le chemin de Colombelles et de Franqueville, les 4 kms de voies cyclables, la cantine agrandie avec son self etc.

Actuellement, la reconstruction de l'école maternelle, l'urbanisation de l'Orée d'Ardennes et la métamorphose de la rue de Bayeux sont en cours ou programmées dans quelques mois. La future crèche qui se situera face au Bâtiment Enfance Jeunesse est également sur les rails depuis début octobre avec le cabinet EMPREINTE ARCHITECTURE. Les équipes de Bout'Chou et les élus volontaires sont bien sûr associés à la définition de cette future crèche de 30 berceaux qui remplacera l'actuelle qui ne répond plus aux normes de la Caisse d'Allocations Familiales. Enfin, le projet de résidence seniors refait surface même si le contexte économique nous avait freiné. Parce que l'évolution prise par le concepteur ne correspondait plus à nos attentes, le projet a été revu et une nouvelle approche va être étudiée en détail.

Nos réflexions portent aussi sur la création d'une maison des associations dans les locaux du Centre d'Animations de Lasson, la plantation de nombreux arbres sur les terrains communaux, la création d'un parc sur un peu plus d'un hectare à Lasson et la rénovation de la rue de Caen dans l'esprit de ce qui va se faire rue de Bayeux. D'autres projets sont en perspective, mais avec les finances de la commune qui dépendent des futures subventions espérées, et l'occupation des locaux pendant les travaux, on pense notamment au fait de trouver des locaux de remplacement aux classes en chantier, nous obligent à prioriser.

Pour finir, vous me permettez une nouvelle fois (mais c'est amplement mérité) de faire l'éloge des élus qui participent à la réussite de la vie municipale mais aussi de nos agents en charge de l'espace public, du scolaire et périscolaire, des aspects techniques et administratifs. Je suis très fier de la bonne ambiance qui règne au sein des équipes et de la qualité du travail fourni. MERCI à chacun d'eux de travailler sérieusement sans se prendre au sérieux pour le service rendu à nos administrés. Le résultat est positif et je souhaite vraiment que l'on continue comme cela.

Bonne lecture de ce bulletin !

Zoom sur les finances

L'année 2023 se déroule de façon très correcte pour notre commune. Les différents points réguliers réalisés nous permettent, à ce stade, d'être relativement sereins quant à l'atteinte de notre budget, voire même de le surperformer, en partie grâce à une bonne maîtrise de nos charges courantes (y compris sur les énergies).

Les dernières ventes des terrains pour la ZAC de l'Orée d'Ardenne couplées au retard pris par le chantier de l'école nous permettent de disposer d'une trésorerie temporairement confortable, et de continuer à autofinancer nos projets sans recourir à des financements extérieurs.

Notre attention se porte désormais sur nos futurs projets (ex. nouvelle crèche, Maison des associations, installations photovoltaïques) afin que les équilibres financiers de notre commune restent cohérents une fois ces opérations réalisées.

Vie communale

Panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et autoconsommation

Dans le cadre de la reconstruction de l'école maternelle, nous avons prévu la pose de panneaux photovoltaïques. Nous sommes aidés dans cette approche par la société SAMSOLAR dont le siège social se situe à Rots et nous tenons à les remercier. Une convention a été votée et signée avec eux pour les panneaux de l'école maternelle. Nous aurons l'occasion d'y revenir au moment de l'inauguration de l'école. Nous avons aussi pour objectif d'en installer sur la future crèche et Sylvie Thomasse, architecte, a pris cette demande en compte lors de notre première réunion du 5 octobre.

L'étude de la faisabilité technique pour poser des panneaux souples sur la toiture du gymnase est également en cours. De nombreux critères restent à évaluer et à homologuer mais vu la surface concernée, chacun comprendra que l'on essaie de tout faire pour aboutir à cette possible installation.

Pourquoi cherchons-nous à aller dans ce sens ? Tout simplement, parce que nous souhaiterions réduire la facture électrique en auto consommant notre production. Ainsi, l'énergie produite par nos panneaux photovoltaïques viendra en déduction de toutes les consommations électriques de nos bâtiments communaux situés dans un périmètre de 2 kilomètres. Ce serait donc le gymnase, le Centre d'Animations, la bibliothèque, les vestiaires de football, les écoles maternelles et élémentaires, la Mairie, le bâtiment enfance-jeunesse, l'église, la grange aux dîmes, l'atelier et la future crèche, soit 12 bâtiments communaux qui seraient concernés par cette autoconsommation électrique.

Voies douces et futurs aménagements route de Bayeux



Photo du chemin des Bissonnets après sa réalisation en juin et sa mise en service en août

Dans le cadre du plan cyclable de Caen la mer, notre commune a bénéficié d'une réalisation en LHR (Liant Hydraulique Routier) sur près de 4 kilomètres de chemins ruraux. Ainsi, vous pouvez dorénavant relier le hameau de Bray à la route de Lasson / Rots (ferme Fremont) puis continuer par le forage de Vauculay et rejoindre le chemin du Ricaras sur Rosel. C'est aussi le chemin des Bissonnets depuis la société Vérène au hameau de Franqueville, sur la commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, qui sont maintenant cyclables. Ces chemins sont interdits aux voitures (sauf riverains) mais autorisés aux activités agricoles.

Nous vous laissons tester ou découvrir ces chemins cyclables, et pensez à les utiliser pour toutes vos activités loisirs, sportives ou votre mobilité quotidienne.

Pour finir, les aménagements cyclables entre Bretteville-l'Orgueilleuse et Rots sont prévus début 2024 : une voie douce reliant les deux villages va être réalisée.

Au niveau du rond-point de l'échangeur du Hamel, un parking de covoiturage sera aménagé : les travaux sont programmés dès le début de 2024 et les photos ci-dessous résument le projet présenté aux riverains avant l'été.



La route de Bayeux actuellement



La route de Bayeux après aménagement

Fibre

Situation sur la fibre à Rots

Après un message sur citykomi demandant aux habitants qui ne pouvaient bénéficier de la fibre sur nos trois villages de nous le signaler, nous avons organisé une rencontre avec Altitude Infra de manière à recenser tous les problèmes qui se posaient. Plus d'une vingtaine d'habitants ont ainsi pu expliquer leurs difficultés et nous espérons qu'il y aura du mieux rapidement.

Points pratiques :

Comment se connecter à la fibre ?

Rapprochez-vous de l'opérateur de votre choix pour connaître votre éligibilité ou bien vérifiez votre éligibilité sur le site www.fibre-calvados.fr.

- Si votre logement est éligible, souscrivez un abonnement auprès de l'opérateur de votre choix.
- Si vous n'êtes pas encore éligible, nous vous invitons à patienter car des travaux peuvent être encore nécessaires. N'hésitez pas à renouveler votre demande d'éligibilité auprès de l'opérateur que vous aurez.

Comment se passe le raccordement ?

Le raccordement de votre habitation se fait sur rendez-vous suite à votre souscription à un abonnement fibre chez un opérateur.

Techniquement, le passage de la fibre se fait dans l'infrastructure télécom existante.

Que faire en cas d'échec du raccordement ?

Si l'opérateur ne parvient pas à finaliser le raccordement, il signale l'échec auprès d'Altitude Infra en ouvrant un ticket incident qui contiendra toutes les informations nécessaires à la résolution du problème.

À la réception de ce ticket, Altitude Infra interviendra suivant la cause de l'échec. Puis, l'opérateur en sera informé par Altitude Infra Calvados et reprendra contact avec vous pour finaliser votre raccordement.

Insistez bien pour que la raison de l'échec de votre raccordement vous soit précisée et qu'elle soit bien signalée à Altitude Infra.

Toutefois, si la cause de l'échec est en partie privée, souvent un fourreau bouché sur votre propriété qui ne permet pas le passage de la fibre les travaux sont à votre charge. Une fois les travaux réalisés par vos soins, vous pourrez revenir vers votre opérateur pour finaliser le raccordement.

Vous avez des questions ou des problématiques ?

Rendez-vous sur le site www.fibre-calvados.fr dans la rubrique « Aide et Contact » et remplissez le formulaire de demande. Altitude Infra reviendra vers vous.



Caen la mer a fait le choix de confier la collecte des bornes textiles à des structures associatives, œuvrant dans le champ de l'insertion ou bien de l'emploi de personnes en situation de handicap.

Dans notre commune, c'est l'association « La Bacer » qui est missionnée. Une nouvelle borne à textile vient donc d'être installée entre la Poste et le Centre d'Animations de Rots.

Vous pouvez y déposer tous les textiles d'habillement et le linge de maison quel que soit leur état, et les chaussures usagées afin qu'ils soient valorisés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac fermé, et les chaussures doivent être liées par paire.

Mais avant de jeter, pensez à réparer !

Que deviennent les textiles ?

Selon leur état, ils seront majoritairement reportés ou recyclés.

Vous pouvez également retrouver l'ensemble des bornes à textiles présentes sur le territoire sur le site : <https://refashion.fr/citoyen/fr>



Point sur les cimetières de nos 3 villages

Alors que la gestion des cimetières était depuis 2017 une compétence exclusive de Caen la mer, elle est redevenue depuis 2022 une responsabilité communale pour son volet "choix d'investissement".

Actuellement, l'entretien des cimetières est donc toujours assuré par les équipes de la MEP (Maîtrise de l'Espace Public), c'est à dire les agents d'entretien qui travaillent sur Rots mais qui sont rattachés à Caen la mer qui est leur employeur. Parce que Caen la mer doit assurer l'entretien de plus de 90 cimetières en dehors de ceux de Caen et que l'usage des produits phytosanitaires est interdit depuis 2017, le constat est que les agents, dont ceux de Rots, rencontrent des difficultés à maintenir propres ces espaces du souvenir que l'on souhaiterait pourtant agréables et dignes.

Caen la mer, en considérant les expériences des uns et des autres, et après avoir étudié les différents aménagements possibles à caractère paysager, minéral ou mixte est force de proposition pour avoir des cimetières agréables, accueillants mais aussi plus facile à entretenir, moins chronophages et correspondant mieux au métier des agents. Nous œuvrons actuellement sur la végétalisation de l'ancien cimetière de Rots et celui de Secqueville-en-Bessin. Un test a ainsi été réalisé sur l'espace situé face à l'entrée de l'église de Rots. L'opération est à suivre avant une possible généralisation.

Enfin, le Conseil Municipal sera consulté prochainement pour qu'une procédure de reprise des tombes, c'est à dire liées à des concessions échues et non renouvelées, soit mise en place, dans le respect de la réglementation.

L'entretien des herbes au pied des murs

La commune organise un nettoyage régulier des voies publiques, mais en complément des actions des services de la MEP (Maitrise de l'Espace Public), nous rappelons qu'en toute saison, la propreté des trottoirs et pieds de murs devant les propriétés incombe aux propriétaires et locataires.

Ainsi, les habitants sont responsables :

- du déblayage de la neige tombée devant leur habitation jusqu'au caniveau en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, du sable, des cendres ou de la sciure de bois doit être jeté devant les habitations.
- du fait d'assurer le libre passage des riverains sur la voie publique. Ainsi, lorsque la largeur du trottoir le permet, il revient à tous de laisser un espace de 1,20 m permettant le cheminement des piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite.
- de la taille des haies à l'aplomb du domaine public. Leur hauteur ne doit pas excéder 2 mètres, voire moins à l'approche d'un carrefour ou d'un virage
- de l'élagage des arbres et des haies en bordure des voies publiques afin que rien ne dépasse de leur clôture sur la rue.
- de l'entretien de l'espace communal devant leur habitation



Il est à noter que le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. **Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.**

Transports

La situation actuelle sur les transports et les nombreux commentaires faits en Mairie ou sur les réseaux sociaux nous obligent à faire cet article.

Le ramassage scolaire pour les écoles de Rots avec Corinne BREYNE et Géraldine PITEL se passe très bien et on est même presque victime du succès car si tous les inscrits se décidaient à prendre tous le bus en même temps, celui-ci serait limite en capacité d'accueil. Pour rappel, ce bus nous est fourni par Caen la mer qui finance également ce service.

Les transports TWISTO (lignes fixes) et TWISTO Flex sont gérés par Caen la mer. Ils sont « limités » à la zone géographique de Caen la mer et à notre connaissance, les résultats sont satisfaisants.

Pour les transports NOMAD, qui dépendent de la région Normandie, la situation est par contre très compliquée depuis la rentrée de septembre. Ces bus viennent souvent d'un périmètre hors de Caen la mer mais se dirigent vers Caen, en faisant des arrêts sur le territoire de Caen la mer, y compris pour le ramassage de nos adolescents, collégiens ou lycéens.

Ci-dessous un extrait paru dans le journal « Le Parisien » qui reflète la situation trop souvent vécue : “Le transport scolaire vire au casse-tête depuis la rentrée alors qu’il manquait plusieurs dizaines de conducteurs. Début septembre, une centaine de rotations quotidiennes n’étaient pas assurées. À la fin du mois, la région a monté un nouveau plan de transport, jusqu’au 20 octobre. Sur le bord des routes, la réorganisation transport n’a pas longtemps bercé d’illusions les collégiens : « Des bus ne passent pas alors qu’ils sont annoncés sur le site Internet ou inversement parfois. Les bus de ville, ça va. C’est vraiment le réseau Nomad qui est en difficulté. C’est la galère pour les parents. Ils ont essayé d’appeler, sans avoir vraiment d’information ». Outre les trous dans la desserte, le flou est vivement critiqué par les familles.”

Il est bien évident que nous avons remonté cette situation à qui de droit, mais comme les “victimes” de cette situation nous n’avons reçu que peu d’écho. Il nous reste à espérer que la situation s’améliore...

Vous pourrez retrouver le message du Président de la région Normandie (Hervé MORIN) avec le lien suivant : <https://nomad.normandie.fr/actualites/dedommagement-pour-les-abonnes-dans-le-calvados>



Résidence seniors : où en sommes nous ?

Nous avons rencontré la société Réalités qui est un groupe de développement territorial résolument tourné vers l'humain. Il joue un rôle de passerelle entre des offres d'usages innovantes et des solutions immobilières notamment pour des résidences Services Seniors.

Le projet proposé est une résidence services seniors avec une capacité d'accueil de 47 hébergements allant du studio au logement de type III, avec une animatrice sur site et des espaces partagés.

Ces hébergements seront proposés à des prix de location modérés compte-tenu de la vocation sociale du gestionnaire Domani. La mairie sera présente à la commission d'attribution des hébergements puisque la volonté est bien de privilégier les seniors de notre commune.



Crèche



La future crèche se situera face au Bâtiment Enfance Jeunesse.

Le cabinet EMPREINTE ARCHITECTURE, Mme Thomasse, a été retenu. Une première réunion a eu lieu le 5 octobre en présence de l'équipe Bout'Chou, la présidente des parents d'élèves, la présidente de SMA Bout'Chou, des élus, le responsable technique, la maîtrise d'ouvrage, l'architecte et sa collaboratrice. La présentation d'une première esquisse d'une

crèche de 30 berceaux a permis de susciter des remarques pertinentes et constructives et une réunion, qui tiendra compte de ces observations, sera programmée prochainement par l'architecte. Idéalement une fin des travaux serait souhaitée pour mai 2025, pour une ouverture en septembre 2025...

Plantation d'arbres à Rots et perspectives de la création d'un parc à Lasson

Pour parler du projet de plantations d'arbres sur nos trois villages, nous allons reproduire ici le courrier qui a été envoyé aux entreprises communales de manière à les solliciter pour le financement de la plantation de 3 000 arbres à partir de la fin 2023.



Courriel à l'intention des entreprises liées à la Commune de ROTS

Madame, Monsieur,

La commune nouvelle de Rots et ses 3 villages est heureuse de vous informer de sa décision de rejoindre l'initiative d'envergure nationale : « Plantons 2 milliards d'arbres en France d'ici 2050 » portée par l'association Bossy-Cévert avec qui, à l'image de nos voisins de Carpiquet en 2022, nous avons prévu de travailler sur ce sujet à partir de fin 2023. Pour ce faire, nous avons demandé aux Conseillers et agents de Rots de suggérer les endroits appartenant à la commune où les plantations d'arbres seraient les bienvenus. Les suggestions ont été nombreuses. Une synthèse et une priorisation ont été vues avec Anne CAPET et les intéressés à cette initiative. **L'objectif pour cette année 2023 sera de planter près de 3000 arbres** à raison de 3 arbres par m² représentant un coût de 36 euros par m² (plantation et entretien sur 3 ans compris). On commencera par la cour de l'école primaire (qui en a bien besoin) sachant que celle de la maternelle est prévue avec la reconstruction en cours. L'arrière du Bâtiment Enfance Jeunesse et l'arrière de la maison de santé côté rue Saint Germain sont au programme. D'autres endroits sont également prévus.

Ainsi avec Bossy-Cévert, association d'intérêt général, vous pouvez vous engager concrètement dans ces projets en co-finançant un lot d'arbres qui bénéficiera à la commune de Rots où vous avez installé votre entreprise, vous œuvrez dans le cadre de vos activités ou encore commune où vous habitez. Cette solution clé en main vous accompagnera également dans votre engagement en faveur de l'environnement et de l'insertion de jeunes en difficulté tout en vous permettant **de bénéficier d'avantages fiscaux**.

En prenant part à ce projet, votre entreprise peut, dès l'automne 2023, ancrer une démarche RSE (Démarche durable à l'échelle de l'entreprise) sur le territoire de Rots pour contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique et sauvegarder la biodiversité, tout en permettant l'insertion et l'inclusion de jeunes en situation de handicap. Par ailleurs, cette campagne de plantation donnera lieu à des chantiers pédagogiques à destination des enfants et vous pourrez également renforcer la cohésion sociale au sein de votre entreprise en participant concrètement sur la base du volontariat à cette vaste campagne.

Les responsables de l'association Bossy-Cévert vous contacteront dans les semaines à venir afin de vous présenter plus en détails ce projet environnemental ambitieux. Vous pouvez par ailleurs, dès à présent, vous rendre sur le site internet de l'association : www.association-bossy-cevert.fr pour en savoir plus.

Nous souhaitons qu'avec la commune de Rots et l'association Bossy-Cévert, vous nous aiderez à relever le défi « Plantons 2 Milliards d'arbres en France d'ici 2050 » !

Le Président de Bossy-Cévert

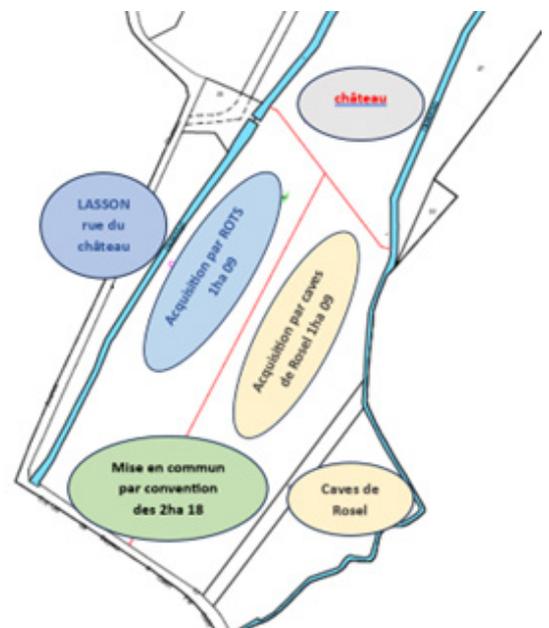
Alexandre Jacquette

Le Maire, commune nouvelle de Rots

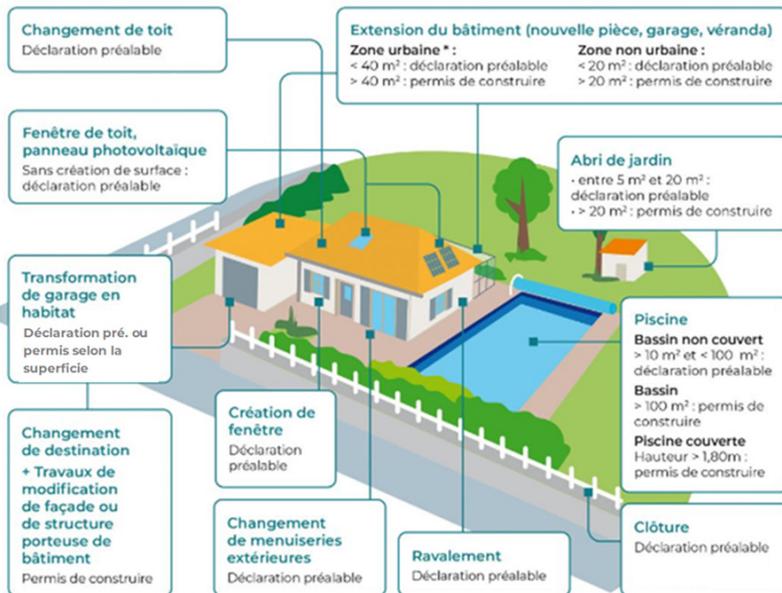
M. Bourguignon



Pour être complets sur le sujet des plantations d'arbres, nous vous informons également que dans le cadre de la vente du château de Lasson la commune a rempli les formalités nécessaires pour acquérir à part égale avec les caves de Rosel 1ha 09 (soit 2ha 18 au total). Après la réalisation d'une convention, le terrain deviendra un parc avec de nombreux aménagements. Nous prévoyons une réunion publique dès l'instant où les acquisitions seront officielles. Murissez vos éventuelles idées d'aménagements qui devront bien sûr être compatibles avec ce que permet notre PLU (Plan Local d'Urbanisme).



Quelles autorisations pour quels travaux ?



La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande d'autorisation. Le schéma ci-dessous présente globalement les différents travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable. Informations complémentaires et formulaires disponibles sur service-public.fr ou en mairie. Possibilité de déposer sa demande en ligne sur <https://caenlamer.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

*la zone urbaine est symbolisée par la lettre U (UGb, UGc...) dans le Plan Local d'Urbanisme (en ligne sur rots.fr)

A noter :

- dans le périmètre de protection des monuments historiques, tous les travaux sont soumis à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France
- en règle générale, si la surface du bâtiment vient à dépasser les 150 m² dans le cadre d'un permis de construire (construction neuve ou extension), le recours à un architecte est obligatoire.

ZAC de l'Orée d'Ardennes

Les travaux de viabilisation ont débuté au début de l'été. Après quelques adaptations, les bassins de rétention d'eau de pluie rattachés à la première phase ont été finalisés. Chaque zone sera gérée/traitée par des noues et bassins suite à la demande de la Direction du Cycle de l'Eau de Caen la mer compétente en la matière. Les premiers permis de construire ont été accordés et notamment les macro-lots et le collectif proposés par l'aménageur Edifidès.



La cérémonie de plantation du premier arbre a eu lieu le 12 octobre dernier. Remerciements aux entreprises qui répondent aux exigences d'intervention de la commune pour limiter les contraintes aux usagers et surtout au transport scolaire.

PLUi-HM
Caen la mer

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Habitat et Mobilités

13
DATES
pour vous
exprimer

CONSTRUISONS *notre territoire*

Participez aux réunions publiques du projet d'urbanisme de Caen la mer

MARDI 10 OCTOBRE, DE 18 H À 19 H 30

à Biéville-Beuville (salle polyvalente)

MARDI 7 NOVEMBRE, DE 18 H À 19 H 30

à Saint-Contest (salle des fêtes)

MERCREDI 11 OCTOBRE, DE 18 H À 19 H 30

à Carpiquet (salle de Spectacles)

MERCREDI 8 NOVEMBRE, DE 18 H À 19 H 30

à Fleury-sur-Orne (salle Oresme)

JEUDI 12 OCTOBRE, DE 18 H À 19 H 30

à Hérouville-Saint-Clair (salle de la Fonderie)

JEUDI 9 NOVEMBRE, DE 18 H À 19 H 30

à Mondeville (petite salle des fêtes)

MARDI 17 OCTOBRE, DE 18 H À 19 H 30

à Troarn (salle municipale)

MARDI 21 NOVEMBRE, DE 18 H À 19 H 30

à Colleville-Montgomery (salle municipale)

MERCREDI 18 OCTOBRE, DE 18 H À 19 H 30

à Thue et Mue (salle Sainte-Croix-Grand-Tonne)

MERCREDI 22 NOVEMBRE, DE 18 H À 19 H 30

à Verson (salle des trois Ormes)

JEUDI 19 OCTOBRE, DE 18 H 30 À 20 H

à Bourguébus (salle municipale)

JEUDI 23 NOVEMBRE, DE 18 H À 19 H 30

à Thaon (salle du temps libre)

VENDREDI 24 NOVEMBRE, DE 18 H À 19 H 30

à Caen (salle de l'hémicycle de Caen la mer)

**Les 13 réunions sont identiques, tous les habitants
de Caen la mer peuvent se rendre à l'une ou
l'autre des réunions. Venez nombreux !**



Caen la mer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

FAIRE AVEC

Maison
de l'habitat
Caen la mer

POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT:

Un seul endroit, la Maison de l'Habitat

Amélioration
de l'habitat

Aides
financières

Conseils et
accompagnement
gratuits

Maison de l'Habitat
16, rue Rosa Parks à Caen
(siège de Caen la mer aux Rives de l'Orne)
Tél. 02 31 38 31 38

PARTENAIRES FINANCIERS



ActionLogement

ÉPROCIVIS

CONSEILLERS PARTENAIRES

SOIHA



Caen la mer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Depuis début janvier 2023, les élèves de nos écoles maternelles et primaires prenaient leurs repas au Centre d'Animations car d'importants travaux d'agrandissements de la cantine étaient faits pendant ce 1er semestre 2023. Les bungalows ont été remplacés par une construction en dur et la lutte contre le bruit faisait partie des objectifs.

C'est donc avec beaucoup de plaisir qu'à la rentrée de septembre les enfants ont retrouvé leur cantine avec des repas « à la place » en maternelle, et un self « au plateau » pour les plus grands.

Même si la cantine ne fonctionne pas encore avec sa configuration finale (pour les entrées et les sorties) en raison de la reconstruction de l'école maternelle, les enfants et les agents sont très satisfaits du résultat. Cerise sur le gâteau (et on ne parle pas du menu) : les parents doivent constater que les enfants sont sensibilisés au gaspillage alimentaire et au fait de faire le tri en fin de repas. La pédagogie se fait même aux heures des repas. La photo ci-contre montre la partie self. De nombreux parents ont visité cette cantine agrandie, le 31 août, jour de la porte ouverte. Grande satisfaction générale des agents et utilisateurs pour cette nouvelle installation. 223 élèves fréquentent nos écoles : 85 en maternelle et 138 en élémentaire. A noter que 219 élèves sont inscrits à la cantine mais n'y mangent pas obligatoirement tous les jours.



Les repas sont préparés en liaison chaude

par la boucherie AUVRAY / SELLOS de Rots qui offre des repas de qualité et avec qui nos agents sont en contacts réguliers pour échanger sur les questions nutritionnelles des repas servis aux enfants.

Profitions-en également pour signaler qu'environ 40 enfants fréquentent en moyenne la garderie le matin et 90 le soir. Toujours des chiffres, mais vous y verrez l'importance des services apportés aux familles : l'UNCMT (Union Normande des Centres Maritimes et Touristiques) qui a remplacé depuis un an l'ALJ (Association Loisirs Jeunesse) assure la garde d'environ 40 enfants les mercredis (demi-journées ou journées complètes). Cet été pendant les vacances scolaires, ce sont entre 23 et 35 enfants, par semaine, qui ont bénéficié d'un accueil au centre de loisirs.

Vous nous permettrez de saluer et remercier les agents qui assurent avec réussite ces différents services et le fait que toutes les familles qui en ont fait la demande ont été accueillies.



Rencontres numériques

Les rencontres numériques ont repris sur la commune :

Vous avez envie de mieux utiliser votre ordinateur, votre tablette, votre smartphone ? Florian Desplanques, affecté à notre secteur par le département du Calvados peut vous aider et vous apprendre les "gestes qui sauvent" ! Vous pouvez venir le rencontrer : il suffit de prendre rendez-vous en appelant le 06 98 64 82 15. Les séances individuelles ont lieu une semaine sur deux à la salle des mariages de Rots, et l'autre dans la salle d'activités de la mairie de Secqueville.

Au cours de l'année, des séances collectives seront organisées sur des thèmes comme l'intelligence artificielle, la protection de ses données, la sécurisation de ses codes d'accès etc...et tout sujet que vous pouvez vous-même proposer. Pour tout renseignement, contactez la mairie qui transmettra votre question à Alain FAVRE, conseiller délégué de la commune.

Aucune participation financière n'est demandée et vous êtes tous les bienvenus. Avec bienveillance et sans aucun jugement, apprenez à mieux utiliser vos appareils, devenus indispensables, avec un professionnel, de façon ludique et agréable.

LES RENCONTRES NUMERIQUES

Un conseiller numérique du Département du Calvados vous accueille

LES JEUDIS
Une semaine sur deux
à partir du 28/09

14h à 17h

Mairie de
ROTS

Eplanade de la mairie
14980

Résolution de blocages, sensibilisation et initiation
au numérique sur **ordinateur, tablette ou smartphone**



Sur rendez-vous / **Gratuit**

Contact : **06 98 64 82 15**

conseillers-numeriques@calvados.fr



LES RENCONTRES NUMERIQUES

Un conseiller numérique du Département du Calvados vous accueille

LES JEUDIS
Une semaine sur deux
à partir du 05/10

14h à 17h

Mairie de
**SECQUEVILLE
EN BESSIN**

Rue de la Mairie, 14740

Résolution de blocages, sensibilisation et initiation
au numérique sur **ordinateur, tablette ou smartphone**



Sur rendez-vous / **Gratuit**

Contact : **06 98 64 82 15**

conseillers-numeriques@calvados.fr



Comment s'inscrire à la bibliothèque de Rots et comment fonctionne-t-elle ?

L'inscription est gratuite pour tous. Il suffit de se présenter avec une pièce d'identité.

Quels ouvrages y trouve-t-on et comment réserver ?

Retrouvez des romans, des romans policiers, des livres pratiques, des bandes dessinées, des magazines pour adultes ainsi que des albums, des livres CD, des romans jeunesse, des romans ado, des documentaires, des bandes dessinées, des magazines, des jeux de société pour les enfants de tous les âges.

Vous pouvez réserver un ouvrage disponible en rayon ou emprunté par un autre usager auprès des bibliothécaires ou sur le portail des bibliothèques de Caen la mer : bibliotheques.caenlamer.fr

1. Identifiez-vous à l'aide de votre identifiant : n° du code-barres de votre carte de bibliothèque et mot de passe : date de naissance JJMMAAAA)
2. Cliquez sur recherche avancée
3. Entrez le titre du document souhaité et sélectionnez "Rots" dans le choix de la bibliothèque. Cliquez sur "rechercher"
4. Le livre apparaît, cliquez sur l'image. Puis cliquez sur "réserver", sur la ligne Rots

Horaires

Lundi, mardi, jeudi : 9h-11h / 16h-17h30
Mercredi : 9h-11h30 / 16h30-19h
Vendredi : 9h-11h / 16h30-19h

Quelques chiffres de l'année 2022

- 4773 livres et 102 jeux de société
- 9242 prêts
- 394 emprunteurs actifs
- 67 accueils de classe sur l'année scolaire 2021-2022 et 97 sur l'année scolaire 2022-2023
- 6 visites à la crèche de Rots, avec en moyenne 11 enfants par séance
- 2 cafés lecture organisés avec en moyenne 11 participants

Rentrée littéraire

Retrouvez une sélection de romans de la rentrée littéraire 2023, concoctée avec l'aide des libraires de Caen.

Nouvelle convention CLM

Le conseil municipal du 3 juillet 2023 a adopté à l'unanimité le renouvellement de la convention de lecture publique avec Caen la mer pour la bibliothèque.

Par cette convention, la commune renouvelle son adhésion :

- au Réseau de Lecture Publique (RLP), permettant à la bibliothèque d'être visible sur le portail des bibliothèques de Caen la mer et à ses usagers d'accéder aux ressources en ligne,
- et au Système Informatisé de Gestion de Bibliothèque (SIGB) de Caen la mer qui permet aux usagers de la bibliothèque communale de bénéficier de la carte unique de lecteur, valable dans toutes les bibliothèques membres du réseau, et du catalogue commun aux bibliothèques membres du réseau.



Art Project

L'Association Art Project Danse a repris ses cours de danse le mardi 5 septembre avec de nouveaux adhérents que nous avons eu le plaisir d'accueillir.

L'Association organise des portes ouvertes qui auront lieu le jeudi 21 décembre à 20h au Centre d'Animations de Rots. Vous pourrez y découvrir les classes de danse contemporaine, moderne et street-jazz.

Vous pouvez nous contacter à : artprojectrots.contact@gmail.com ou par instagram @artprojectdanse ou encore par téléphone au 06.83.81.05.35.

BOB

L'activité de Badminton a repris depuis début septembre avec beaucoup de nouveaux arrivants (jeunes et adultes), que le club est ravi d'accueillir.

Cette année, deux tournois seront organisés :

- **le 2 décembre 2023** au gymnase de Rots : "Simplement BOB" compétition de simple Dame et Homme (première édition)
- **le 17 et 18 février 2024** au gymnase de Rots : "BOBMINTON 4ème édition" compétition de double Dame, Homme et Mixte.

Les journées de championnats se dérouleront le dimanche matin, toujours au gymnase de Rots : n'hésitez pas à venir nous supporter !



L'équipe du BOB

Monte en l'air

Comme chaque année, l'association a fait le plein d'adhérents pour cette nouvelle saison sportive.

Pour les enfants de 7 à 17 ans, souhaitant faire de l'escalade mais n'ayant pas pu s'inscrire à notre association, nous avons la solution ! À toutes les vacances scolaires, nous vous proposons des stages ouverts à tous pour découvrir et partager notre activité et atteindre les premiers pas de l'autonomie en escalade. Les séances sont encadrées par des éducateurs sportifs diplômés de notre association.

Nous vous invitons également à venir découvrir notre activité la journée du 3 décembre dans votre gymnase Benoît Costil pour découvrir une compétition ouverte au public. Elle concerne les catégories de U8 à U14 sur le nouveau format Olympique Paris 2024. Vous pourrez profiter de la buvette pour encourager les grimpeurs et tenter votre chance à la tombola.



En espérant vous voir nombreux,

L'équipe MEA Escalade

A.I.A.E

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

A.I.A.E

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi



Un service emploi :

Service de proximité ouvert à tout public : jeunes, demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), des employeurs, des bénéficiaires du RSA, des salariés. Mise en relation employés / employeurs et employeurs particuliers pour les CESU (chèques emploi service universels).

CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, recherche de stages, d'alternances, de jobs d'été ou étudiant... Insertion socio professionnelle, mise en relation avec des structures adaptées.

Accueil, information, orientation, accompagnement dans les démarches liées à l'emploi (suivi individualisé).

- A la Mairie d'Authie. Permanence tous les matins de 8h45 à 12h15 ;
- A la Mairie de Bretteville l'Orgueilleuse. Permanence le jeudi de 14h à 16h ;
- A la Mairie de Creully. Permanence le mardi de 9h à 12h (un sur deux) ;
- A l'Espace Athéna de Carpiquet. Permanence le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h ;
- A la Salle de la Londe à St Manvieu Norrey. Permanence le 2ème mardi de chaque mois de 14h à 17h.

Et sur rendez-vous dans les communes adhérentes : Cairon, Rosel, Rots, Thaon.

Stéphanie FAUTRAS (Conseillère en insertion socio professionnelle)

02 31 26 95 95 / a.i.a.e@wanadoo.fr

Accompagnement humain, écoute, soutien et travail de remobilisation

- Vous êtes un particulier et proposez vos services (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfants...);
 - Vous êtes un particulier et vous souhaitez embaucher quelqu'un ;
- Vous pouvez déposer vos offres d'emploi (rémunération en CESU : chèques emploi service universels)

Merci de vous munir d'un CV pour un premier contact

Thue et Mue Viet Vo Dao

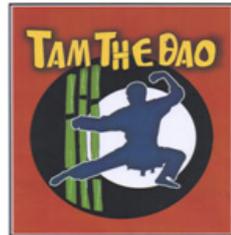
La nouvelle saison a débuté en septembre mais il est toujours possible de venir essayer nos deux disciplines :

- **le Viet Vo Dao** : art martial traditionnel, self, combat...les lundis et jeudis 20h30-22h30 et/ou

- **le Tam The Dao** : basé sur un travail énergétique et respiratoire, deux samedis par mois 10h-11h15 suivant un planning.

Nous avons le plaisir cette année d'accueillir de nouveaux pratiquants de tout âge, ayant ou non déjà pratiqué un art martial. Alors n'hésitez pas à prendre contact pour venir découvrir le Viet Vo Dao (ados à partir de 15 ans et adultes).

Contact : vvd.intercom.thuemue@gmail.com / 06 75 87 61 68



Aïkido Bayeux et Rots

合
aï

Harmonie
Coordination
Union

氣
ki

Force de vie
Énergie

道
do

Étude
Recherche
Voie

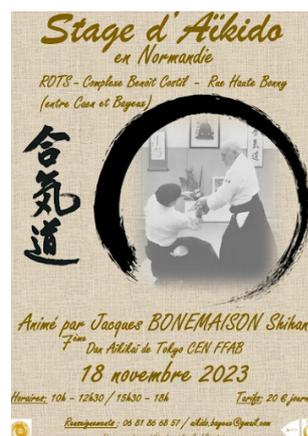
L'Aïkido est un art martial japonais orienté vers la paix, créé au 20e siècle par Morihei Ueshiba à la suite de la seconde guerre mondiale. A partir de techniques à mains nues, au bâton ou au sabre, avec un ou plusieurs partenaires, l'Aïkido vise au contrôle de l'adversaire jusqu'à la chute et/ou l'immobilisation sans confrontation. C'est un art de vivre, une philosophie dépassant la violence, détachée de la compétition. Pratique à la recherche de l'unité avec autrui, alliant rapidité, efficacité, bien-être et santé, elle est ouverte à tous quelles que soient ses conditions physiques.

L'association démarre une nouvelle saison haute en couleurs avec l'organisation de trois stages régionaux à Rots, pour les enseignants comme pour les pratiquants, accueillant notamment le 18 novembre

prochain Jacques Bonemaison, 7e Dan, reconnu par l'Aïkikai de Tokyo.

Elle rassemble aujourd'hui une vingtaine de membres et invite tout curieux à venir découvrir la pratique sur le tatami gratuitement pour une séance d'essai.

Horaires : au Dojo de Rots le lundi de 18h45 à 20h45, au Dojo du complexe Eindhoven de Bayeux le mardi de 18h30 à 20h30 et le jeudi de 20h à 22h.



Contact et renseignements :

aikido.bayeux@gmail.com
/ <https://aikidobayeux.sportsregions.fr/> et Aïkido Bayeux sur Facebook

Comité de jumelage Rosel/Lasson - Goodleigh

Un chaud soleil d'automne nous a accompagnés pour notre journée découverte d'Amiens.

Samedi 30 septembre, la visite touristique annuelle organisée par le Comité de jumelage de Rosel Lasson / Goodleigh a conduit cette année un groupe de 47 personnes à la découverte d'un petit coin de la Picardie. C'est dans un lacs de canaux alimentés par la Somme que s'étendent «les hortillonnages», jardins autrefois cultivés par des maraîchers et accessibles uniquement en barque. Une association œuvre pour sauvegarder ce patrimoine riche en diversité. Ils nous en ont fait découvrir une partie au fil de l'eau.

La cathédrale fut un autre point fort de la journée. Un monument au volume impressionnant, qui a parcouru les siècles sans dommage important. Accompagnés par un guide conférencier, nous avons découvert les trésors de cet édifice inscrit au Patrimoine de l'Humanité.



Après un bon repas, une promenade pédestre pour découvrir le cœur de la ville, avant un retour vers la Normandie en début de soirée.

Fin octobre, un petit groupe rendra visite à nos amis du village de Goodleigh.

Après une pause forcée de plusieurs années, c'est avec un réel plaisir que nous retrouverons les familles anglaises qui nous accueilleront pour trois jours de découverte ou redécouverte de la région du Devon, magnifique en automne.

Agenda 2024 - nous proposerons un après-midi loto pour les jeunes. Dès à présent, notez la date : dimanche 17 mars 2024 à la salle des fêtes de Lasson.

Au sein du Comité, un petit groupe constitué d'acteurs amateurs de nos communes anime régulièrement nos villages avec leurs représentations théâtrales. Ils aiment se retrouver pour répéter tous les vendredis après-midi au Presbytère de Rosel. Ils souhaiteraient que la troupe puisse s'étoffer, et si cela vous tente, n'hésitez pas à contacter : Madame Lefrançois au 02 31 80 32 10, vous serez les bienvenus.



Comité de jumelage Rots - Newton St Cyres

Voyage à Newton St Cyres (Devon)

Notre dernier échange avec Newton remontait à mai 2019 quand 13 voyageurs normands ont rendu visite à nos amis anglais. En 2020, la COVID 19 avait mis un frein brutalement à nos échanges.

A l'heure où nous rédigeons cet article, 12 membres du comité préparent leurs valises pour un week-end à Newton du 21 au 24 octobre 2023. A l'heure où vous lisez ces lignes, nous sommes revenus et fiers d'avoir réalisé notre première expérience commune avec le comité de jumelage de Lasson-Rosel-Goodleigh. 12 membres du comité de Rots et 21 membres du comité de Lasson-Rosel ont embarqué sur le même ferry. A leur arrivée sur le port de Portsmouth un bus anglais a emmené les 33 passagers dans le Devon pour en déposer certains à Newton et d'autres à Goodleigh.



Église de Newton St Cyres

Parmi les autres activités de notre comité, nous comptons l'organisation annuelle des puces des couturières qui auront lieu le dimanche 5 novembre 2023, au Centre d'Animations de Rots, de 9h00 à 17h00. Venez découvrir et chiner de nombreux tissus et accessoires de mode.



ROTS

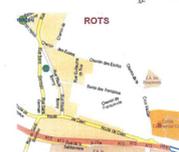


Puces « Couturières »

Dimanche 5 novembre 2023

de 9h à 17h **Entrée Gratuite**

Venez découvrir, et
chiner de nombreux
tissus, accessoires, mode



Centre d'Animation de ROTS
rue Haute Bonny 14980 ROTS

Renseignements et réservations :

Tel : 06 03 08 64 61/06 79 45 50 40

Organisation par le comité de Jumelage Rots

Rots RV 44

Le 6 juin 1944, les Alliés débarquent en Normandie.

Les 3 villages de Rots seront progressivement libérés de leurs envahisseurs le 11 juin de la même année.

En souvenir des Canadiens et Britanniques, deux stèles ont été érigées. Tous les ans, un hommage est rendu devant ces monuments aux soldats tombés lors des combats.

En 2004, nos prédécesseurs, dont quelques-uns sont encore présents, ont élaboré un projet appelé LE RELAIS DE LA MEMOIRE. En réunissant des enfants américains, anglais, canadiens, allemands et français autour des vétérans et de leurs descendants, son objectif a été de transmettre aux jeunes générations l'Histoire et le désir d'un avenir fondé sur la paix et l'amitié, mais aussi de partager le bonheur d'être ensemble.

Tous les 5 ans, le sens du Relais est rappelé lors de cérémonies aux stèles de Rots et de différents cimetières du Calvados.

Un ARBRE DE L'AVENIR, construit lors du 60ème dans les écoles de Rots, et contenant des messages de paix écrits par les enfants, symbolise cette idée de Mémoire. Une nouvelle branche est ajoutée tous les 5 ans, avec l'espoir que nos successeurs prendront connaissance de ces émouvants messages en 2044.

Pour réaliser ces finalités et aider la Mairie, maître d'œuvre du projet, une association « Rots Rendez-vous 44 » a été créée en 2022.

Elle a pour mission d'organiser, fédérer et coordonner toutes les actions susceptibles de mener à bien les différents projets mémoriels. Elle est associée à d'autres associations de Rots. À ce titre, elle a organisé une soirée publique en septembre et animera d'autres soirées à Lasson et Secqueville.

Nous avons élaboré un embryon de programme (à découvrir sur le dépliant ci-inclus)

Nous comptons sur toute la population de notre commune pour nous aider à mener à bien cet événement.

Site web en cours d'élaboration :

<http://www.rots-rendez-vous-44.com>

Adresse e-mail : rotsrv44@gmail.com

Bureau :

Abdallah Akremi - Président

Alain Delhommeau - Vice président

Jacky Besnier - Vice président

Joël Aubin - Secrétaire

Mireille Gardan - Secrétaire adjointe

Anne-Marie Lemouton - Trésorière

Catherine Besnier - Trésorière adjointe



Patrimoine l'Art OSé

Notre association a tenu son assemblée générale le 4/10/2023. Nous avons fait le bilan d'une année riche en événements pour la mise en valeur du patrimoine de notre commune. L'opération **Pierres en Lumière** en mai a mis en lumière et en musique la Grange aux Dîmes avec un concert de deux Chorales, Roscanta et Chœur de Seullès, et la prestation du Quatuor Harmonia Cordis de Janine Ducastelle. Les chefs de chœur ont souligné la très bonne acoustique du lieu.

En septembre, nous avons participé au **forum des associations** et nous avons ainsi attiré de nouveaux adhérents. Ensuite, nous avons animé la 40ème édition des **Journées Européennes du Patrimoine** sur la commune et ses trois villages (10 sites privés et publics).

Les nouveautés :

- À l'église Saint Sulpice de Secqueville, une exposition de 20 vêtements liturgiques datant des 18ème et 19ème siècle ainsi que différents objets, tous appartenant à l'église, sur des mannequins prêtés par le Conseil départemental du Calvados, accompagnée d'une présentation de tableaux "Fleurs de sacristie" prêtée par les archives départementales de l'Orne expliquant ces vêtements liturgiques.
- Mise en place également du panneau expliquant l'origine de la fontaine Saint Sulpice et la valorisation du lavoir de Secqueville.
- À la Chapelle de l'Ortial une exposition sur le lin, deux jeunes créateurs de vêtements en lin renseignent le public à la ferme de Billy.
- La Grange aux Dîmes : une exposition du club photo, de la section peinture et de la section de l'art floral.
- Le château de Rots et la ferme du Colombier ont accueilli 26 élèves de l'école de Rots.
- Les lieux incontournables de la Ferme-Manoir de Cacharat et de la ferme du Colombier avec le musée d'objets anciens ont également été fréquentés.

Un peu plus de 1000 personnes ont visité ces lieux patrimoniaux. Merci à la trentaine de bénévoles qui ont œuvré à la réussite de ces journées.



Pour l'année 2024, l'opération **Pierres en Lumière** se tiendra le 18 mai 2024 en l'église Saint Pierre de Lasson. Les **Journées Européennes du Patrimoine** se tiendront les 23, 24 et 25 septembre ; le programme n'est pas encore défini.

Si vous êtes passionné par le patrimoine de notre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre (adhésion = 10 euros).

Contact : tél 06 07 90 59 87 /

mail :

asspatrimoinesecquevillebessin@gmail.com

Mue'sique

L'association Mue'sique a repris ses activités avec toujours la même variété d'enseignement : guitare, piano, batterie, flûte traversière, djembé et éveil musical sur six sites à Cairon, Rots-Lasson, Rosel, Thaon, Thue et Mue-Brouay et Épron.

Mue'sique propose également 2 ateliers pour des musiciens autonomes à Cairon.

Il est toujours possible de s'inscrire, notamment pour le cours de violon, finalement reconduit, le djembé et la flûte traversière.

Vous trouverez sur le blog mue-sique.blogspot.fr, les renseignements sur la vie de l'association, les tarifs et toutes les informations utiles, si vous souhaitez nous rejoindre.

L'Assemblée Générale se tiendra le jeudi 16 novembre à Rosel à 20h. Les adhérents y seront attendus en nombre et toute candidature bénévole sera la bienvenue.

Contacts et renseignements : mue-sique@laposte.net / 06 63 95 85 97



Balade de Noël - Comité des fêtes Lasson - Rosel



L'assemblée générale du Comité des Fêtes Lasson Rosel se déroulera le vendredi 17 novembre à 20h au Centre d'Animations Lasson-Rosel. L'équipe présentera le bilan des actions menées durant l'année dont la fête de l'été qui a été un franc succès grâce aux habitants des communes de Rots et Rosel. Nous vous attendons nombreux.

La traditionnelle balade de Noël aura lieu le 17 décembre dès 17h. Le Père-Noël et ses fidèles compagnons défilent dans les communes de Lasson et Rosel. Le comité des fêtes invite les habitants autour d'un vin chaud près du chalet à la fin de cette balade conviviale. Photos et cadeaux du Père-Noël sont également programmés !

Un livret jeux et un jeu de piste seront disponibles dès début décembre pour les enfants et leur famille. Le secrétariat du Père-Noël ouvrira également ses portes !

Accueil des nouveaux habitants



Les dernières années, rythmées par la pandémie, n'ont pas permis à la municipalité d'accueillir les nouveaux habitants de la commune comme il se doit.

Cette année, la commune les a donc tous invités à se rejoindre au Centre d'Animations de Rots, vendredi 1er septembre 2023, pour profiter d'un discours de bienvenue rempli d'humour et de jeux de mots, tenu par M. le Maire.

S'en est suivi **un moment convivial** autour d'un buffet sucré et salé, durant lequel nos nouveaux habitants ont pu faire connaissance et rencontrer les élus, présents eux aussi pour accueillir les nouveaux rotiers.



Panneaux lumineux : amélioration

Depuis plusieurs mois déjà, les panneaux d'information situés sur Rots et Lason donnent des informations bien souvent obsolètes. Le service de la Communication de la Mairie mène des démarches avec le prestataire afin qu'une prise en main soit de nouveau possible et que les trois panneaux puissent enfin être mis à jour. Cela semble fonctionner depuis quelques jours, alors nous espérons que cela durera et comptons sur la vigilance des habitants pour nous signaler toute information erronée !

Site internet



Le nouveau site Internet de Rots, <https://www.rots.fr/> a été mis en ligne en mars dernier et depuis, les élus, à l'aide des agents, mettent à jour ses informations. L'objectif est de faciliter le quotidien des habitants de Rots, de ceux qui y travaillent ou y pratiquent des activités. Vous y retrouvez en première page un menu qui vous guidera vers les informations pratiques que vous cherchez, mais aussi, les actualités de la commune avec un article et une photo, l'agenda des manifestations à venir mais aussi un raccourci vers les dernières publications mises en ligne.

Nous invitons tous les habitants à avoir le réflexe de consulter le site de Rots, et s'il manque des informations alors dites-le nous grâce à un signalement sur Citykomi, ou par un email ou un appel à la Mairie. Et pour les moins aguerris, les rencontres numériques sont là pour vous aider à "surfer sur le web" !

BAFA

3 jeunes ont bénéficié de l'aide de **100€** octroyée par le CCAS.



APRÈS-MIDI GUINGUETTE

Mardi 4 juillet 2023 de 14h à 17h à la salle des fêtes de Lasson, **une quarantaine de participants** ont été accueillis. Très bons retours.

ARGENT DE POCHE

9 jeunes ont pu effectuer des missions dans la commune pendant les vacances scolaires et/ou lors d'évènements ponctuels : fête de l'été à Lasson, barbecue communal à Rots, tri des archives, nettoyage du mobilier des salles des fêtes Lasson et Secqueville en Bessin...



JOURNÉE FAMILLE / AÎNÉS



Le CCAS a organisé une journée familles / aînés, **samedi 14 octobre à La Cité de la Mer à Cherbourg**. Gratuité du transport et 3€ de réduction par billet pris en charge par le CCAS. 64 participants. Très bons retours pour cette journée intergénérationnelle.



VOYAGES SCOLAIRES

Le CCAS a décidé de participer à hauteur de **60€** (sous conditions de ressources) au coût des voyages scolaires. 3 jeunes en ont bénéficié en 2023.





REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel Repas des Aînés aura lieu le **dimanche 26 novembre 2023** (pour les personnes de plus de 66 ans).

AIDE VÉLO

La commune continue à octroyer une aide de **50€** en supplément des 50€ de Caen la mer et des 100€ de l'Etat pour l'achat d'un vélo à assistance électrique. Sous conditions de ressources (ne pas dépasser 14 089€ pour une personne seule).



BOURSE AU PERMIS

Bourse au Permis B avec l'auto école **Rétro Conduite de Caen**, 4 jeunes inscrits pour 2023.

MUTUELLE COMMUNALE

Toujours un partenariat avec **MUTUALIA** : aucune limite d'âge, ni de conditions de ressources, pas de questionnaire médical, accompagnement complet jusqu'à la résiliation de l'ancien contrat, prise en charge immédiate. Possibilité pour les habitants d'établir un diagnostic de leur mutuelle actuelle. Émilie Esteve : 06 30 43 73 94 / houx.emilie@mutualia.fr



Le CCAS reste à la disposition de ses habitants pour toutes demandes de renseignements, conseils, démarches administratives, aides diverses. Vous pouvez prendre un rendez-vous en mairie. (02 31 26 50 54) ou par mail (mairiederots@rots.fr/stephaniefautras@gmail.com)

Cabaret chanson

Pour 2023, ce sont 6 cabarets chanson qui vous ont été proposés :

- Katel et Jean-Baptiste Julien en février
- Couleur Terre en mars
- Jacques Perrotte en avril
- Jean-Christophe Pagnucco et Laurent Choubrac en septembre
- Les Frères du bois en octobre.

Le dernier rendez-vous de l'année 2023 sera féminin avec Lora Gabriel au chant et Rosie Marie aux claviers et chœurs. Lora est autrice, compositrice et interprète. Chez elle, les mots ont toute leur importance. Ils sont minutieux et précèdent toujours la musique... avant de s'y fondre. Interprétée avec sensibilité et conviction, sa plume expressive se met au service de chansons tactiles et porteuses de sens.

Lora aborde des sujets profonds (l'intégrité, la liberté, l'amour, le manque, le deuil...) en tentant toujours de les sublimer sous un angle d'écriture inattendu.

Ce surprenant mélange de douceur et de force au sein de ses thèmes parfois « difficiles » est LA signature de Lora.

Sur scène, elle est accompagnée par l'artiste Rosie Marie aux claviers et aux chœurs, pour un spectacle à la fois féminin, fort et délicat.



Concert le vendredi 10 novembre 2023 à 19h, au Centre d'Animations de Rots

Renseignements et réservations au téléphone 02.31.26.50.54 (mairie de Rots) ou par mail à :

mairiederots@rots.fr
 Vente des billets les mardis 31 octobre et 7 novembre de 18h à 20h à la mairie de Rots et, le soir du spectacle, dès 18h15 au Centre d'Animations de Rots :
 Plein tarif : 11 €
 Tarif réduit pour adhérents 2023 : 9 €
 Jeunes de 13 à 17 ans : 6 €
12 ans et moins gratuit.

Mot de la minorité

L'heure est grave, et nous ne pouvons rester silencieux face aux agissements du Conseil Municipal sans nous rendre, nous aussi, complices de brader un terrain communal en faveur d'un ex-conseiller municipal de la liste de M. Bourguignon.

En effet, lors du Conseil Municipal du 4 sept 2023 :

Le Conseil a délibéré de la vente d'un terrain à un ex-conseiller largement en-dessous du prix du marché. Lui faisant un cadeau de 205 000€ avec nos impôts, notre argent. Et comme si cela ne suffisait pas, la commune étale le paiement de l'achat gratuitement sur 10 ans ... un prêt à 0%, ça fait rêver par les temps qui courent.

Les détails :

La commune dispose d'un terrain constructible non-viabilisé de 1463m² au Hamel (Rots), d'une valeur estimée à 249 000€. Elle décide de le vendre seulement 43 890€ à un ex-conseiller municipal, lui accordant un rabais de 205 000€. L'acheteur s'engage, en contrepartie à le mettre à disposition d'une future association de jardins partagés pour une durée de 10 ans. Dans 10 ans, il pourra revendre le terrain viabilisé de 1463m² pour une valeur bien supérieure à 43 890€.

D'une main le Maire augmente nos impôts, de l'autre il (re)distribue des cadeaux

Le Maire justifie ce prix, très en-dessous du prix du marché, en le comparant à celui des terrains vendus à Edifies pour l'aménagement de l'Orée d'Ardenne. C'est comparer des choux et des carottes... Edifies doit financer assainissement collectif, eaux pluviales, électricité, eau, routes, trottoirs, pistes cyclables, éclairage public, participations gymnase et école... L'ex-conseiller municipal compte probablement sur la future association pour financer la viabilisation et l'aménagement du terrain (puisque la demande de prêt bancaire a été refusée, il ne peut le financer lui-même). Association qui demandera certainement des subventions à la commune pour l'aménagement de ce terrain privé.

Nous ne pouvons pas rester muets face à un tel favoritisme.

Certains conseillers municipaux se sont prononcés pour et d'autres ont rejoint nos protestations :

Ont voté POUR : M. Jacky Besnier, M. Michel Bourguignon, M. Ludovic Buon, M. Alain Delhommeau, Mme Stéphanie Fautras, M. Alain Favre, M. Guillaume Fortier, Mme Marie Hervieu, Mme Annie Lagarde, Mme Brigitte Leboulanger-Sauvalle, Mme Dorothee Pitois-Blesteau, Mme Joëlle Sorel, M. Pascal Reigner, M. Gérard Varlet.

Se sont ABSTENUS : Mme Laëtitia Blin, Mme Véronique Delatroette, M. Thibault Gautier.

Ont voté CONTRE : Mme Aurore Bruand, M. Paul Douesnel, Mme Marie-José Lucas, M. Thomas Paulmier, Mme Marianne Pierre.

La question que nous posons :

L'entrée d'argent pour la commune est très faible (10 000€ à la signature, puis 3389€/an pendant 10 ans).

Alors pourquoi brader à 1/5e de son prix ce terrain qui vaut aujourd'hui 249 000€ ? Nous pourrions conserver ce patrimoine commun et le mettre à disposition de la future association de jardins partagés, et ce pour une durée bien supérieure à 10 ans. Ce serait une richesse pour tous les foyers, et non seulement pour un seul.

Dans le cadre de notre ligne conductrice du « Bien Vivre Ensemble », notre majorité s'investit pleinement dans des actions multigénérationnelles pour renforcer le lien entre les habitants. Outre d'importants travaux de rénovation de l'école, visant à créer un environnement d'apprentissage moderne et sécurisé, nous étudions attentivement la faisabilité d'une nouvelle crèche pour répondre aux nouvelles normes de la CAF et aux besoins des jeunes familles.

Parallèlement, nous étudions également une résidence pour seniors, à proximité de notre nouvelle maison de santé, permettant aux aînés de rester au cœur de nos villages tout en bénéficiant d'un environnement adapté à leurs besoins.

Le développement durable est également dans nos priorités. Outre la mise en place de la géothermie à l'école primaire et de futures plantations d'arbres à venir, l'étude de projets photovoltaïques pour notre autoconsommation est en cours afin de générer non seulement des économies sur le long terme, mais aussi pour participer à la réduction de l'empreinte carbone de notre territoire.

Dans la continuité de notre très belle 6ème place des communes les plus attractives de la région (classement Figaro 2023), ces projets sociétaux nous laissent très optimistes pour progresser à nouveau dans ce classement !

Droit de réponse et de commenter

Suite au Conseil Municipal du lundi 23 Octobre, j'ai signalé qu'en tant que Directeur de la publication de ce bulletin d'information, je m'interrogeai sur le fait de publier ce dernier compte tenu du mot de la minorité.

Une conseillère est intervenue pour interpeller les 4 élus concernés sur le contenu de leur article en leur demandant s'ils étaient conscients du côté violent et diffamatoire notamment pour la famille qui s'est vue attribuer, après toutes les démarches de circonstance, les biens sans maîtres du Hamel.

Ce mot de la minorité ayant été modifié pour enlever le nom de cette famille, je considère que cet ajout (droit de réponse et de commenter) devenait nécessaire dans ce bulletin. Il rappellera les faits et permettra à chacun des lecteurs de faire l'analyse de cet article de la minorité et d'en tirer les conclusions. Vous y verrez de ma part et celle de la Municipalité le souhait de continuer à être fédérateur et de continuer à travailler sur les nombreux dossiers en cours et à venir avec, si possible, la sérénité nécessaire à la résolution des complexités en tous genres qui ne manquent malheureusement pas.

Le rappel des faits :

Faisons simple et retrouvez sur le site communal : (<https://www.rots.fr/actualite/appele-a-projet-quartier-du-hamel/>) les différents documents qui ont étoffé la longue procédure pour arriver à l'attribution des différents biens sans maîtres dont celui du Hamel.

La procédure de l'acquisition des biens sans maîtres liés au décès de M. Pierre LANTIER décédé en 1978 a mis plus de 2 ans et demi pour arriver à son terme. La commune est devenue propriétaire des terrains mi 2022.

- Dans le document 1, vous verrez qu'il avait été pris grand soin de demander à l'ensemble des Conseillers leur avis sur la manière d'attribuer ces biens. Pour le Hamel, il nous a bien été suggéré de vendre aux enchères et au plus offrant. Cependant, et pour tenir compte de l'avis des riverains nous savions qu'une telle approche aurait abouti à une urbanisation intense non souhaitée.

- Le document 2 correspond à l'appel à projet qui a été diffusé largement dont citykomi (plus de 1800 abonnés). Les règles qui y figurent avaient été définies en Conseil le 21 novembre 2022

- Le document 3 donne le résumé des 6 propositions analysées par la commission « appel d'offres »

- Le document 4 correspond à la délibération d'attribution suite à l'appel d'offre. Vous noterez qu'elle n'a pas fait l'objet de vote CONTRE mais qu'il y a eu 4 abstentions. Elle a été validée par le contrôle légal de la Préfecture

- Le document 5 est l'avis officiel des Domaines.

- Le document 6 est la délibération sur les aménagements du paiement

L'analyse :

Je commencerai par l'évocation du seul prix de 43 890€. Pourquoi vouloir ignorer le fait que les terrains passeront de leur état d'abandon depuis 45 ans à des jardins partagés ? A-t-il été compris que l'investissement important sera supporté par l'acquéreur et non pas la commune ? La commission s'était rapprochée de Thue et Mue et de Carpiquet qui ont mis en place récemment des jardins partagés.

Dans le 1er cas l'aménagement s'est élevé à 237 000€ pour 2 200m² et dans le second 140 000€ pour 14 parcelles sur 1000 m². Ces chiffres ainsi que les 6 dossiers de l'appel à projet sont consultables en Mairie comme précisé en septembre.

En considérant ces prix d'aménagements et les 43 890€, l'offre globale doit être considérée comme très supérieure à l'avis des domaines (montant mis dans l'appel à projet soit 117 000€). On signalera aussi que l'offre en question était la seule proposant un versement (30€ / m²) et la réalisation des aménagements des jardins partagés. L'aménagement du paiement voté en septembre a été fait en toute transparence puisque les chiffres au budget auraient été différents de la délibération d'attribution.

CONCLUSION : les biens sans maîtres de Rots ont trouvé leurs solutions après une longue procédure. La facilité aurait été de ne RIEN FAIRE. Les Biens sans Maîtres du Hamel respectent l'avis des domaines si on veut bien considérer le prix qui sera payé et les aménagements qui seront faits. L'expérience de jardins partagés sur Rots où les habitants intéressés se regrouperont en association est une excellente nouvelle. On tiendra compte des résultats pour d'autres endroits de la commune et on pense à l'Orée d'Ardenne. Par ailleurs, vous comprendrez qu'avec l'important budget et le temps qu'il aurait fallu y consacrer nous soyons satisfaits de la solution qui a été choisie.

Après, tout est critiquable mais sous réserve de rester avec une argumentation crédible.

Michel Bourguignon,
Maire de Rots

CALENDRIER DES ANIMATIONS



à Lasson, Rots et Secqueville-en-Bessin

Dimanche 5 novembre 2023

Puces des couturières
Comité de jumelage Rots-Newton St Cyres

de 9h à 17h au Centre d'Animations de Rots

Mercredi 8 novembre 2023

Café lecture

20h à la bibliothèque de Rots

Vendredi 10 novembre 2023

Dernier cabaret chanson de l'année

avec Lora Gabriel - soirée organisée par la Mairie
19h au Centre d'Animations de Rots

Dimanche 12 novembre 2023

Les Foulées de la Mue

Course à pied organisée par l'association La Muse :
<https://www.lamuse.org/>

Samedi 18 novembre 2023

Vernissage de l'exposition

«Métamorphose de l'objet» d'Alain Chevalier, 80 boîtes scénographiées
11h à la Grange aux dîmes de Rots

Du 18 novembre au 10 décembre 2023

Exposition

«Métamorphoses de l'objet» d'Alain Chevalier, visible les samedis et dimanches de 14h à 18h

Dimanche 26 novembre 2023

Repas des aînés

Organisé par le CCAS, au Centre d'Animations de Rots

Mercredi 29 novembre 2023

Les Histoires de mamie

Bibliothèque de Rots
16h-16h30 : histoires pour les 7-10 ans
16h30 : goûter
16h45-17h15 : histoires pour les 3-6 ans

2 et 3 décembre 2023

Open des ouistitis

Championnat régional d'escalade organisé par le club « Les Monte en l'Air »
Gymnase Benoît Costil de Rots

Mercredi 6 décembre 2023



Café lecture

20h à la bibliothèque de Rots

9 et 10 décembre 2023

Marché de Noël

Association des parents d'élèves «Les Petits Roseaux»

Centre d'Animations de Rots



Mercredi 20 décembre 2023

Les Histoires de mamie

Bibliothèque de Rots

16h-16h30 : histoires pour les 7-10 ans

16h30 : goûter

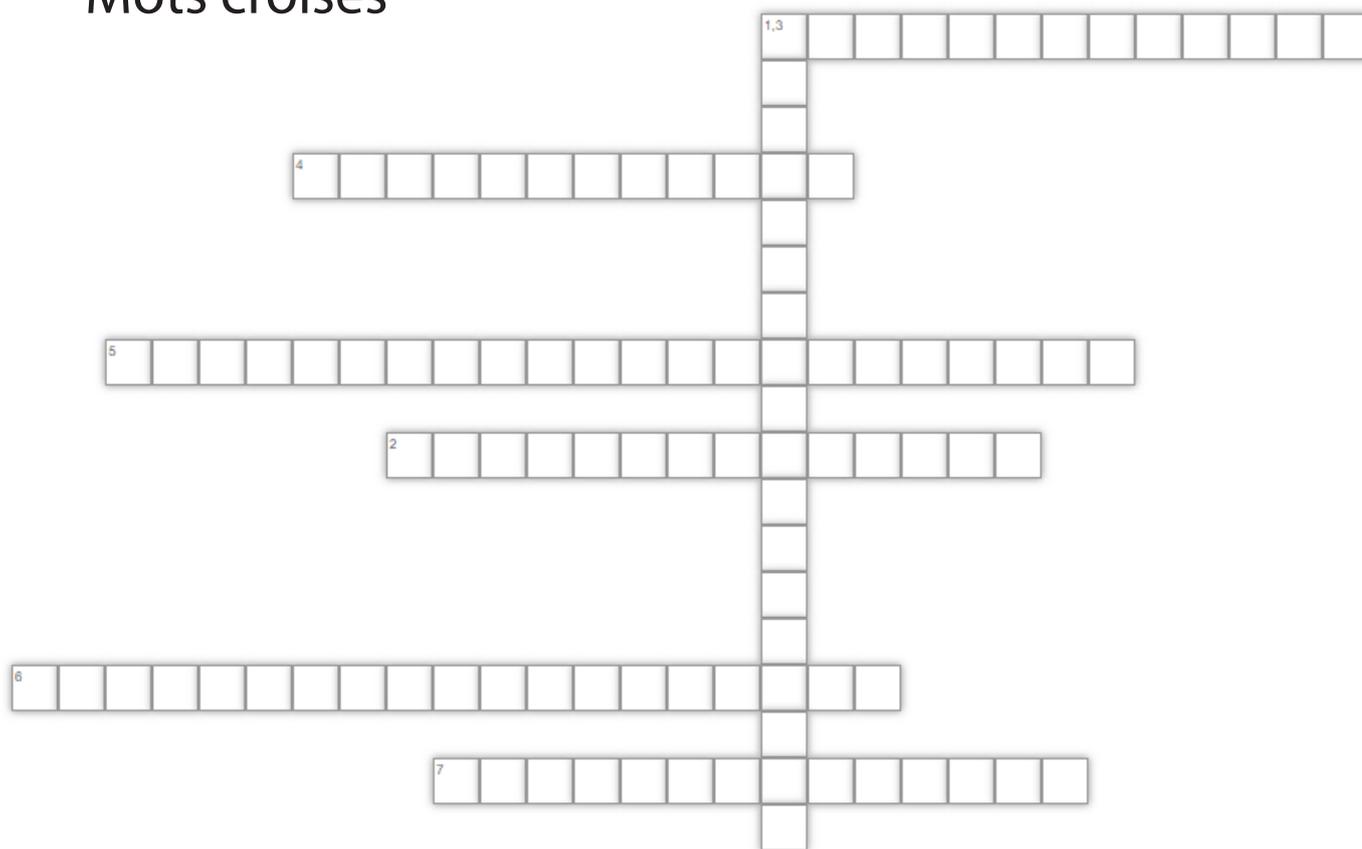
16h45-17h15 : histoires pour les 3-6 ans

Vendredi 12 janvier 2024

Cérémonie des vœux du Maire de Rots



Mots croisés



1. Bâtiment gothique isolé dans un pré, dédié à Notre Dame (3 mots)
2. Lieu familial depuis 1651. Producteur récoltant cidricole 100% normand, où vous pouvez aller bruncher le week-end (4 mots)
3. Construit au XIXe siècle, je reçois divers événements et suis l'icone de la commune (en 3 mots)
4. Jeune actrice internationale franco américaine, j'ai tourné un film dans Rots (3 mots)
5. Mon fronton central est décoré d'une tête de boeuf grandeur nature sculptée dans la pierre (7 mots)
6. Infrastructure accueillant de nombreuses associations sportives de Rots, je porte le nom d'un célèbre footballeur international français (3 mots)
7. Grand rockeur francophone, je suis venu performer au Centre d'Animations de Rots en 1977 (2 mots)

1. Chapelle de l'Ortal
 2. La Ferme de Billy
 3. Château de Rots
 4. Lily Rose Depp
 5. La maison à la tête de boeuf
 6. Gymnase Benoît Costil
 7. Johnny Hallyday